



**Composition, fabrication et diffusion  
du Bulletin de l'Académie nationale de médecine**

**Marché de services  
Marché à procédure adaptée  
MAPA-ANM 2024.3**  
Passé en application  
des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8  
du Code de la Commande Publique

**Acte d'engagement (A.E)**

## ACTE D'ENGAGEMENT

### Pouvoir adjudicateur

Académie Nationale de Médecine  
16, rue Bonaparte – 75272 PARIS CEDEX 06

### Objet du marché

Sélectionner un prestataire de services ayant pour mission de réaliser la composition, la fabrication et la diffusion du Bulletin de l'Académie nationale de médecine.

### Mode de passation du marché

Marché passé en application de des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du Code de la Commande Publique

### Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Nationale de Médecine.

### Comptable assignataire des paiements

Monsieur l'agent comptable de l'Académie nationale de médecine.

**Article 1 : Contractant**

Je soussigné(e)(e).....

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P) et du cahier des charges pour la composition, la fabrication et la diffusion du Bulletin de l'Académie nationale de médecine » en date du 14 octobre 2024,

Après avoir produit toutes les attestations prévues à l'avis de marché,

M'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P), des documents susvisés à exécuter les services de composition, fabrication et diffusion du Bulletin de l'Académie nationale de médecine, dans les conditions financières prévues à l'article 2 Prix.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres (le 15 novembre 2024), fixée par l'avis de marché de services.

**Article 2 : Prix**

Le prix est ferme pour la durée du marché. Il n'est révisable que par consentement des deux parties.

Le mois d'établissement du prix est le mois d'octobre 2024.

Les prestations concernées par cet Acte d'Engagement seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire annuel, dont le montant est de :

- montant H.T : .....

- montant T.V.A (taux de 20 %) : .....

- montant T.T.C : .....

(Montant en lettres) :

.....

**Article 3 : Durée du marché – Délais d'exécution**

Le marché est conclu pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **Article 4 : Paiements**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire (24 caractères) :.....

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire (24 caractères) :.....

Code établissement (5 caractères) :.....

Code guichet (5 caractères) :.....

Numéro de compte (11 caractères) :.....

Clé RIB (2 caractères) :.....

#### **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Fait en un seul original

A .....

Le .....

#### **Cachet et signature du candidat**

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

#### **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, pour un prix annuel TTC d'un montant de :

.....

A .....

Le.....

**Signature du représentant du pouvoir adjudicateur**  
Le Secrétaire perpétuel

Professeur Christian BOITARD